



## LYCÉE AGRICOLE & RURAL PRIVE DE SOULE

**Nous écrire :**

**BP 65 64130 Mauléon-Licharre**

**Nous rendre visite :**

**Bixta Eder, 64130 Berrogain-Laruns**

**larps@cneap.fr**

**05 59 28 05 02**

**www.larps-mauleon.fr**



**LYCÉE AGRICOLE & RURAL PRIVE  
DE SOULE**  
**De la 6e au Bac Pro**  
**BP 65—64130 Mauléon-Licharre**  
**05 59 28 05 02**



## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

### OBJECTIFS

- ◆ **Acquérir des savoir-faire en :**
  - Techniques animalières : alimentation, entretien, hygiène et soin
  - Montage et réalisation d'installations : aquarium, volières, cage à rongeurs...
  - Techniques commerciales : négociation, vente, animation du rayon...
  - Techniques de gestion : approvisionnement, stock, caisse
- ◆ Obtenir le « Certificat de capacité à l'entretien d'espèces non domestiques » après validation d'épreuves terminales du Bac Pro
- ◆ Développer des capacités d'**adaptation et d'autonomie** de façon à favoriser l'accès au marché de l'emploi
- ◆ **Evoluer** vers les fonctions de responsable de rayon
- ◆ Assurer la gestion d'une entreprise commerciale

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- ◆ Contrôle en cours de formation (CCF) pour 60 % de l'examen
- ◆ Epreuves terminales pour 40 % de l'examen
- ◆ Voyages d'étude et visites des salons professionnels (expo, zoo, animal expo...)
- ◆ Education à la santé au développement durable
- ◆ Techniques de recherche d'emploi (formation à la rédaction d'un CV, lettre de motivation, visites d'entreprises)
- ◆ Travail en collaboration avec différents parcs animaliers

## PROGRAMME DE LA CLASSE DE SECONDE

### Vente d'animaux de compagnie

#### ENSEIGNEMENT GENERAL

15 heures par semaine

- ♦ Français, culture et compréhension du monde
- ♦ Langue vivante
- ♦ Activités physiques et santé
- ♦ Culture scientifique et technologie ( mathématiques, informatique, physique, chimie)

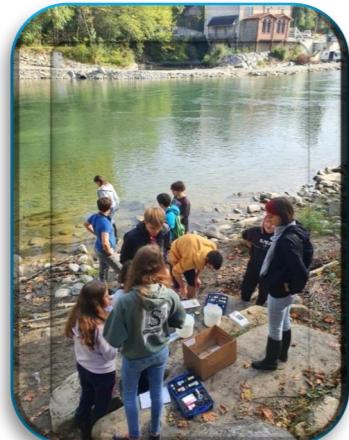
#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 14 heures par semaine

- ♦ Technique de vente
- ♦ Commerce des animaux de compagnie
- ♦ Techniques animalières
- ♦ EIE Enseignement à l'initiative de l'établissement : étude de milieu, approfondissement animalier, réalisation d'une animation

### STAGES

### 6 SEMAINES DONT :

- ♦ 4 semaines obligatoires en rayon ou magasin de vente en animalerie
- ♦ 2 semaines peuvent être réalisées en découverte dans le secteur animalier (parc animalier, toilettage, clinique vétérinaire, élevage canin...) ou dans le secteur commercial (supermarché, magasin de bricolage, grossiste...)



## EN PREMIERE ET EN TERMINALE

### Technicien Conseil Vente en Animalerie

#### ENSEIGNEMENT GENERAL

16 heures par semaine

- ♦ Français, culture et compréhension du monde
- ♦ Langue vivante
- ♦ Activités physiques et santé
- ♦ Culture scientifique et technologique (mathématiques, informatique, physique, chimie)

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

14 heures par semaine

- ♦ Mercatique, connaissance du secteur
- ♦ L'entreprise dans son environnement
- ♦ Gestion commerciale d'un espace de vente
- ♦ Techniques de vente en animalerie
- ♦ Techniques animalières
- ♦ Cadre juridique de la vente d'animaux en animalerie
- ♦ Ateliers pédagogiques en lien avec les métiers des parcs zoologiques

#### SCIENCES EN MILIEU ANIMAL

- ♦ Biologie
- ♦ Physique chimie

### STAGES

9 semaines en classe de première

5 semaines en classe de terminale

2 stages collectifs : Développement durable et valorisation du vécu en milieu professionnel

Possibilités de 4 semaines de stage à l'étranger (ERASMUS)

### POURSUITES D'ETUDES, DEBOUCHES

- ♦ Vendeur qualifié en animalerie puis chef de rayon
- ♦ Technico-commercial, responsable de secteur
- ♦ Accès au concours des écoles de soigneurs animaliers
- ♦ Poursuivre des études en BTSA (GPN et Aquaculture), BTS ou autre formation spécialisées du secteur animal